



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20155383***

e.

22-12-2020

BELGISCH STAATSBLAD

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

15 DEC 2020

Greffe

DU BRABANT WALLON

N° d'entreprise : **0409 607 640****Nom**(en entier) : **Fonds de Prévoyance CBR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Organisme de Financement de Pension**Adresse complète du siège : **Parc de l'Alliance, Boulevard de France 3-5 à 1420 Braine l'Alleud****Objet de l'acte : Démissions et nominations statutaires**

L'Assemblée Générale approuve la démission de Rémy DERIE, né le 29 décembre 1985 à La Louvière en Belgique, domicilié 111 Rue de Nivelles à 7110 Strépy-Bracquenies en Belgique, en tant qu'Administrateur et approuve la nomination de Messieurs Sander VAN DE VELDE, né le 19 avril 1989 à Elsene en Belgique, domicilié Brandhoutkaai 9 à 1000 Brussel en Belgique, en tant que Président et Administrateur, de Monsieur Sunnira LY, né le 5 août 1974 à Paris XIV en France, domicilié Avenue du Zodiaque 83 à 1410 Waterloo en Belgique, en tant qu'Administrateur - Administrateur-Délégué et de Monsieur Christophe HUTHMACHER né le 18 juin 1973 à Louvain en Belgique, domicilié 77 Rue Goffart à 1050 Bruxelles en Belgique, en tant qu'Administrateur. Le mandat des autres administrateurs est renouvelé pour 1 an sous réserve d'approbation par la FSMA. Monsieur C. MAUGRAS, né le 13 octobre 1975 à Metz en France, domicilié Avenue de l'Aulne 41 à 1180 Bruxelles en Belgique, est nommé à l'Assemblée Générale et la démission de Monsieur Pascal LESOINNE, né le 6 mai 1972 à Hermalle en Belgique, domicilié Rue Foxhalles 16 à 4670 Blegny en Belgique.

Certifié exact, le 15 juin 2020

Sander VAN DE VELDE

Président - Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).